

**Organisation Intergouvernementale
Panafricaine**

منظمة إفريقية بـيـحـكـومـية

**Pan African Intergovernmental
Organisation**

60 ans au service de l'innovation,
de la modernisation et de la construction
d'administrations pour
une Gouvernance Publique Responsable



60 years in the service of innovation,
modernisation and establishment
of administrations for
Responsible Public Governance

**Le CAFRAD rénové au service de la transformation globale, digitale, intelligente
et durable des administrations publiques et privées africaines.**

DG.1/2024

Doc. x

Original : Français

Session Extraordinaire du Conseil d'Administration

Projet du Budget 2024/2025

2024

Rabat (Royaume du Maroc)

Note du Contrôleur Financier du CAFRAD

Relative au Projet du Budget modificatif 2024/2025

En application de l'article 60 du Règlement financier et comptable du CAFRAD, le Contrôleur Financier a l'honneur de formuler, ci-après, à l'attention de l'honorable Conseil d'Administration, son avis sur la structure et le contenu du projet de budget modificatif pour l'exercice 2024/2025 allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

I. Décomposition de la structure du Projet de Budget modificatif

Le Projet de Budget modificatif de l'exercice 2024/2025 se présente en un document unique réparti comme suit :

1. En Recettes : les Chapitres I à V
2. En Dépenses :
 1. Section I - Fonctionnement : Chapitre VI à X
 2. Section II - Opérations en capital : Chapitre XI à XIV

Cette structure du budget modificatif 2024/2025 répond aux principes budgétaires et aux dispositions réglementaires qui régissent le budget du CAFRAD. De ce fait, elle n'appelle, de ma part, aucune observation particulière.

II. Décomposition Analytique du Projet du Budget modificatif

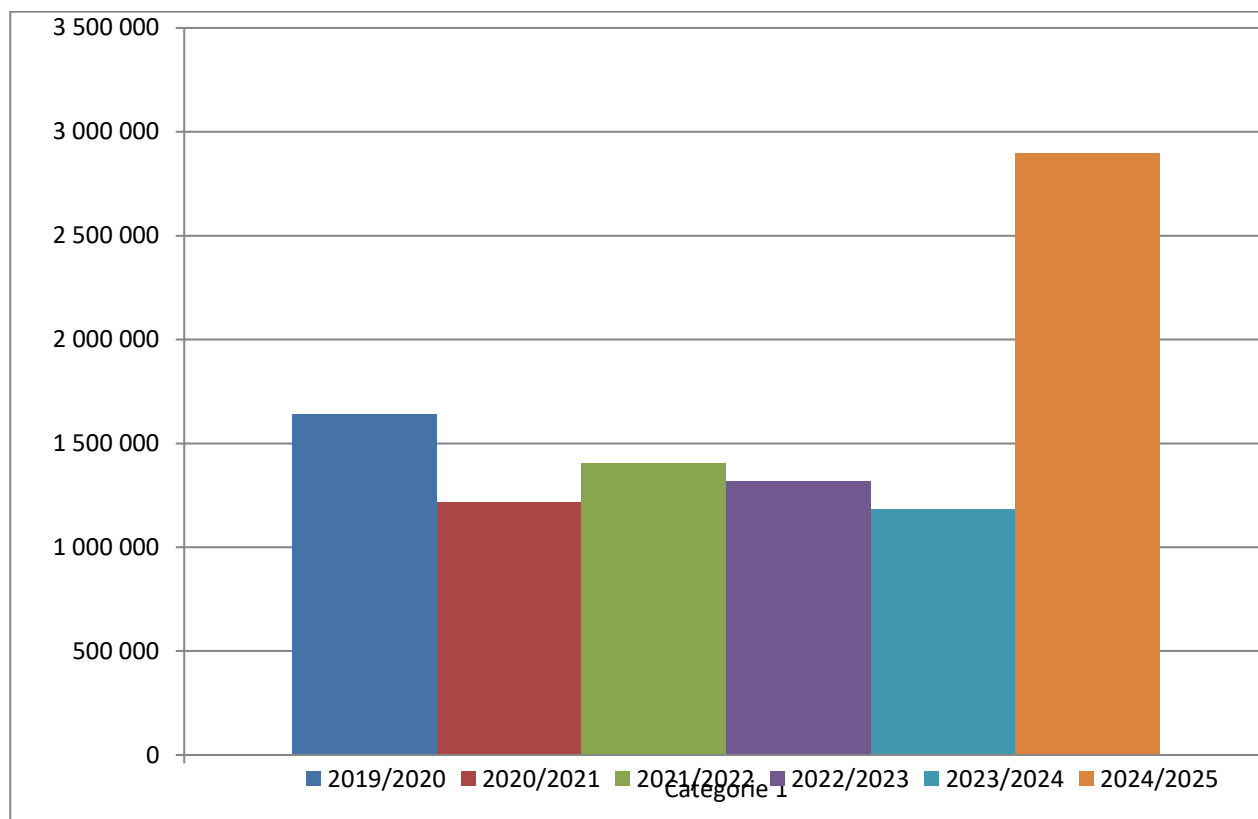
1. Répartition (Recettes) :

CHAPITRE	MONTANT	TAUX en %
Chapitre I : Contribution des Etats Membres (y compris les arriérés)	2 852 616	98,53
Chapitre II : Recettes de la vente des Publications	1 500	0,05
Chapitre III : Revenu des biens du CAFRAD	1 000	0.04
Chapitre IV : Prestations de service	20 000	0.69
Chapitre V : Recettes diverses	20 000	0,69
Total	2 895 116	100,00

2. Analyses Rétrospectives : Variation

CHAPITRES	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	Evolution
	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)	(J)	(J-F)
Chap I : Contribution des Etats Membres (y compris les arriérés)	1 095 626	1 447 317	1 1145 036	1 318 136	1 211 107	1 078 237	2 852 616	+1 774 379
Chap II : Recettes de la vente des Publications	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	0
Chap III : Revenu des biens du CAFRAD	8 600	8 600	8 600	8 600	8 600	8 600	1 000	-7 600
Chap IV : Prestations de service + F. diplômante	30 000	150 000	30 000	45 00	45 000	45 000	20 000	-25 000
Chapitre V : Recettes diverses	30 000	30 000	30 000	30 000	50 000	50 000	20 000	-30 000
TOTAL	1 165 726	1 637 417	1 215 137	1 403 236	1 316 207	1 183 337	2 895 116	+1 711 779

**Evolution des recettes proposées
De 2019/2020 à 2024/2025**



Il ressort du 1^{er} Tableau les constations suivantes :

- Le Budget de cet exercice repose essentiellement sur les contributions des Etats Membres soit **98,53%** des prévisions budgétaires.
- Les prestations de services enregistrent une diminution importante par rapport à l'exercice antérieur.

3. **Prévisions des Dépenses**

Ce Tableau illustre les observations suivantes :

Nature des dépenses	2024/2025	Parts
Chapitre VI : Frais du Personnel	1 365 146	47,15
Chapitre VII : Frais Généraux	284 500	9.82
Chapitre VIII : Réunions statutaires	80 204	2.77
Chapitre IX : Activités scientifiques	450000	15,54
Chapitre X : Règlement dettes	415266	14,34
Chapitre XI : Achat équipements	50000	1.72
Chapitre XII : Achat matériel bureau et informatique	50000	1.72
Chapitre XIII : Achat matériel interprétation	100000	3.45
Chapitre XIV : Achat véhicules	100000	3,45
Total	2 895116	100%

1. Le poste des dépenses du personnel enregistre un taux de 47,15 % a connu une augmentation assez remarquable par rapport à l'exercice précédent, c'est le même constat enregistré pour les frais généraux, les réunions statutaires, et les chapitres relatifs aux achats.
2. Le poste des activités Scientifiques a connu une augmentation par rapport à l'exercice précédent (soit actuellement 400 000 contre 117000 en 2023/2024).
3. Le poste de Règlement de dettes enregistre une augmentation importante par rapport à l'exercice précédent.

Variations

Nature des dépenses	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	Variation
	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F)	(F-E)
<i>Chapitre VI : Personnel</i>	628 213	540 493	576 283	641 007	612 537	1365146	752 609
<i>Chapitre VII : Frais Généraux</i>	186 375	117 038	107 088	106 200	93 800	284500	190 700
<i>Chapitre VIII : Réunions statutaires</i>	28 209	26 606	28 865	30 000	20 000	80204	60 204
<i>Chapitre IX : Activité scientifique</i>	341 000	331 000	151 000	159 000	117 000	400000	283 000
<i>Chapitre X : Règlement dettes</i>	68 620	150 000	500 000	300 000	300 000	415266	115 266
<i>Chapitre XI : Achat équipements</i>	115 000	10 000	10 000	20 000	10 000	50000	40 000
<i>Chapitre XII : Achat matériel bureau</i>	55 000	5 000	15 000	20 000	10 000	50000	40 000
<i>Chapitre XIV Achat m. d'interprétation</i>	115 000	15 000	5 000	10 000	10 000	100 000	90 000
<i>Chapitre XV : Achat véhicule</i>	100 000	20 000	10 000	30 000	10 000	150000	140 000
Total	1 637 417	1 215 137	1 403 236	1 316 207	1 183 337	2 895 116	+1 711 779

Le projet du budget modificatif 2024/2025, est équilibré, ses prévisions en recettes et en dépenses sont arrêtées pour un montant de 2 895 116 \$US, il enregistre une augmentation de 1 711 779 \$US par rapport à l'exercice financier précédent.

Conclusion :

Le projet du budget modificatif 2024/2025 a été élaboré en progression par rapport au budget de l'année dernière d'un montant de 1 711 779 de différence. Ce qui traduit les efforts déployés pour améliorer les recettes nécessaires pour permettre au CAFRAD d'accomplir ses missions.

Par ailleurs, il est à signaler que les recettes autres que les contributions restent en deçà des besoins.

De ce fait, l'amélioration de la capacité financière du CAFRAD est tributaire de :

- La recherche de nouvelles recettes par l'élargissement et la diversification de l'assiette des recettes.
- La multiplication des efforts à l'effet d'amener les pays membres à régler leurs contributions de façon régulière.

Signé : Le Contrôleur financier du CAFRAD

Mr.Youssef Belhoussine

BUDGET PROPOSE

EXERCICE JUILLET 2024 - JUIN 2025

Note de présentation

Préparé conformément au Règlement financier et comptable du CAFRAD, le budget pour l'exercice juillet 2024- juin 2025 est soumis à l'examen et à la décision de l'Honorable Conseil d'Administration.

Le budget proposé de cet exercice comprend essentiellement les contributions des Etats Membres qui financent la totalité des dépenses de fonctionnement du Centre. Ce budget est estimé à 2.895.116 \$US contre 1.183.337 \$US pour l'exercice antérieur soit une augmentation de 145%.

Le projet de budget traduit le leadership, la volonté et la détermination du nouveau Directeur général à réformer complètement l'Organisation intergouvernementale panafricaine aux fins de la positionner sur les enjeux de l'action publique de demain ainsi que de remobiliser les Etats membres et les partenaires techniques et financiers à la mise en œuvre de la feuille de route de l'année de transition. **Placé sous le signe de l'écoute des Etats membres et de la transformation structurelle, systémique, digitale et intelligente, le mandat du nouveau Directeur général consiste à répondre aux multiples besoins et attentes des Etats membres. La réforme complète du CAFRAD permettra à l'Organisation d'être plus attractive pour les Etats membres, les partenaires, les donateurs, les sponsors, les mécènes et de mener des activités génératrices de ressources additionnelles.** La feuille de route est conçue pour réorienter le CAFRAD vers les grands enjeux administratifs de développement durable et inclusif du continent africain dans un monde globalisé où les transformations mondiales et les défis de la gouvernance globale exigent les transitions numériques, intelligentes et durables de l'Etat ainsi que le management participatif et éthique. A cet effet, elle comprend cinq (5) axes stratégiques:

- i) **la rénovation et l'amélioration de la gouvernance du CAFRAD qui implique la** nécessité de la mise en œuvre des mesures fortes, ambitieuses, audacieuses et réalistes de réforme, de restructuration et de construction d'un nouveau CAFRAD durant l'année de transition ;
- ii) **la conception d'une offre de formation professionnelle continue d'excellente qualité adaptée aux besoins des Administrations publiques africaines exige la mise en œuvre d'un** plan de développement des compétences/talents à travers la formation continue certifiante et la formation continue diplômante en vue de préparer les leaders, dirigeants et hauts fonctionnaires ainsi que les acteurs du secteur privé à être de véritables acteurs de développement de l'Afrique sur la base d'un contrat de confiance entre les peuples et les gestionnaires des affaires publiques ;
- iii) **la concentration de la recherche rigoureusement menée sur les** réels défis des Administrations publiques africaines tout en répondant à la complexité et aux spécificités des sociétés africaines ;

- iv) le **pôle de conseil et consulting qui vise à doter le CAFRAD d'un Consulting Group** en vue de la conduite de missions de conseil, d'accompagnement et de consultation bénéfiques aux Etats africains et enfin
- v) le **rayonnement africain et mondial du CAFRAD** qui va contribuer au rayonnement mondial de l'Afrique par la valorisation et la diffusion des résultats de la recherche, des formations et des expertises de l'administration publique et l'accueil d'étudiants étrangers.

Ce projet de budget 2024/2025, tout comme les budgets précédents, continue d'être un guide et un document de base pour le travail du CAFRAD. **Sa réalisation dépend totalement de la disponibilité des fonds, en d'autres termes, des contributions annuelles et du paiement des arriérés envers le CAFRAD. C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir donner au CAFRAD les moyens financiers pouvant lui permettre d'assurer son bon fonctionnement optimal et la réalisation des activités à valeur ajoutée dans l'intérêt des Etats membres. Le CAFRAD, qui continue à œuvrer pour un meilleur avenir de nos Etats africains, veut devenir un Centre d'excellence, pionnier de l'action publique postmoderne, leader dans la production des idées novatrices, des connaissances actionnables, des compétences et des talents au service de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2060 de l'Union africaine ainsi que des programmes nationaux de développement.**

Un autre CAFRAD est déjà à l'œuvre. *A New leader, A New Vision, A New CAFRAD!*

Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, je vous prie de bien vouloir me renouveler votre confiance qui a été manifestée lors de la 59^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration du CAFRAD, tenue le 9 juillet 2024, à Rabat (Maroc).

Je vous remercie.

Ci-après les détails du budget 2024/2025.

ETAT RECAPITULATIF
RECETTES ET DEPENSES DU BUDGET PROPOSE 2024-2025

CHAPITRE	INTITULE	Montant Budget en \$US
RECETTES		
I	Contributions des Etat Membres	
	- <i>Contributions annuelles</i>	535 528
	- <i>Arriérés des contributions</i>	2 317 088
II	Recettes provenant de la vente des publications	1 500
III	Recettes provenant des biens du CAFRAD	1 000
IV	Prestations de service	20 000
V	Recettes diverses	20 000
TOTAL RECETTES		2 895 116
DEPENSES		
	<i>SECTION I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</i>	
VI	DEPENSES DU PERSONNEL	1 365 146
VII	FRAIS GENERAUX	284 500
VIII	REUNIONS STATUTAIRES ET AUTRES	80 204
IX	ACTIVITES SCIENTIFIQUES	450 000
X	DETTES	415 266
Sous-total Section I		2 595 116
	<i>SECTION II - OPERATIONS EN CAPITAL</i>	
XI	Achat équipement	50 000
XII	Achat matériel informatique	50 000
XIII	Achat matériel d'interprétation	100 000
XIV	Achat véhicule	100 000
Sous-total Section II		300 000
TOTAL DEPENSES		2 895 116

RECETTES

Les contributions annuelles des Etats membres (voir Tableau n° I) sont la principale source de financement du budget, auxquelles s'ajoutent des soutiens financiers offerts par certains pays africains à travers le détachement des fonctionnaires, des institutions partenaires, ainsi que des revenus générés par l'Institution elle-même. A la date du 30 septembre 2024, dix (10) pays membres ont réglé leurs contributions annuelles et arriérés (voir Tableau n° II) au titre de la gestion 2023-2024.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux Gouvernements du Cap Vert, du Zimbabwe et du Sénégal pour l'acquittement d'une part importante de leurs dettes envers CAFRAD.

Le Tableau n° III indique que 7 Etats membres sont à jour du paiement de leurs contributions à la date du 30 septembre 2024.

Nous remercions également les Gouvernements du Maroc, du Bénin, du Cameroun, de Madagascar, du Mali, de la Tunisie ainsi que de la Namibie qui se sont acquitté de leurs contributions au cours de cette année 2024-2025 et encourageons les autres pays à suivre cet exemple louable.

Les recettes se présentent donc comme suit :

Chapitre I.	(a) Contributions annuelles des Etats membres	535.528\$US
	(b) Recouvrement des arriérés	2.317.088\$US
Chapitre II.	Recettes de la vente des publications	1.500\$US
Chapitre III.	Revenus des biens du CAFRAD	1.000\$US
Chapitre IV.	Prestations de service	20.000\$US
Chapitre V.	Autres recettes	<u>20.000\$US</u>
TOTAL		2.895.116\$US

PREVISIONS DES RECETTES					
(Résumé)					
				Chapitre initial en \$ US	Chapitre modifié en \$US
CHAPITRE I: CONTRIBUTIONS DES ETATS MEMBRES					
Art. 1	Contributions annuelles des Etats Membres à recouvrer (voir Tableau I).			141 794	535 528
	Ce budget prévoit le recouvrement de 80% soit 267764\$US sur 669410\$US qui est le montant total des contributions annuelles dues par les Etats membres.				
Art. 2	Recouvrement des arriérés des contributions (voir Tableau IV).			1 060 319	2 317 088
	Nous comptons sur la volonté des Etats Membres de payer au moins 50% \$US sur 4634175,34 \$US qui est le montant total des arriérés dus au 30/09/2024.				
			Total attendu.....	1 202 114	2 852 616
CHAPITRE II: RECETTES PROVENANT DE LA VENTE DES PUBLICATIONS					
	Abonnement aux Cahiers Africains d'Administration Publique et Etudes & Documents			1 500	1 500
CHAPITRE III: RECETTES PROVENANT DES BIENS DU CAFRAD				8 600	1 000
CHAPITRE IV: PRESTATIONS DE SERVICE					
	Droits (frais) de participation aux activités du CAFRAD, Consultation, Formation diplomantes, et autres			45 000	20 000
CHAPITRE V: RECETTES DIVERSES					
	Récupération des coûts administratifs des projets/activités, dons, gains du taux de change....			50 000	20 000
			TOTAL en \$US :	1 307 213	2 895 116

Contributions annuelles des Etats Membres

Exercice financier 2024/2025 (en Dollar US)

	Etats Membres	Montants
1)	ALGERIE	42 840
2)	ANGOLA	20 160
3)	BENIN	10 080
4)	BURKINA FASO	10 080
5)	BURUNDI	10 080
6)	CAMEROUN	20 160
7)	CAP VERT	10 080
8)	REP. CENTRAFRICAINE	10 080
9)	COTE D'IVOIRE	30 240
10)	CONGO	10 080
11)	DJIBOUTI	10 080
12)	GABON	10 080
13)	GAMBIE	10 080
14)	GHANA	30 240
15)	GUINEE BISSAU	10 080
16)	GUINEE CONAKRY	10 080
17)	LIBERIA	10 080
18)	LYBIE	42 840
19)	MADAGASCAR	10 080
20)	MALI	10 080
21)	MAURITANIE	10 080
22)	MAROC	67 130
23)	NAMIBIE	10 080
24)	NIGER	10 080
25)	NIGERIA	42 840
26)	REP. DEMOCRATIQUE DU CONGO	30 240
27)	SAO TOME & PRINCIPE	10 080
28)	SENEGAL	20 160
29)	SIERRA LEONE	10 080
30)	SOMALIE	10 080
31)	SOUDAN	30 240
32)	TCHAD	10 080
33)	TOGO	10 080
34)	TUNISIE	20 160
35)	ZAMBIE	30 240
36)	ZIMBABWE	20 160
	Total	669 410

Contribution du Maroc : DH. 678.680,00

Taux de change du budget du CAFRAD pour l'exercice 2024/2025 : 1\$US = 10,11 DH

TABLEAU II

LISTE DES ETATS MEMBRES QUI ONT REGLE LEURS CONTRIBUTIONS
ANNUELLES ET ARRIERES A LA DATE DU 01/07/2023 au 30/09/2024

ETATS MEMBRES	Règlement Arriérés en \$US	Règlement Contribution annuelle en \$US
1) Zimbabwe	120 960,00	-
2) Cap Vert	80 640,00	
3) Maroc	-	65 258,00
4) Sénégal	80 640,00	-
5) Bénin	30 240,00	10 080,00
6) Tunisie	20 160,00	-
7) Cameroun	100 800,00	-
8) Madagascar	23 230,26	
9) Mali	50 400,00	
10) Namibie	10 080,00	
TOTAL	517 150,26	75 338,00

TOTAL RECOUVRE AU 30 septembre 2024 : 592 488,26 \$US

TABLEAU N°III**Etats membres à jour du paiement de leurs contributions, y compris
l'exercice 2024/2025**

- 1) MAROC
- 2) BENIN

**Etat membres à jour du paiement de leurs contributions
annuelles au 30/09/2024 au titre de la gestion 2023-2024**

- 1) CAP VERT
- 2) CAMEROUN
- 3) MADAGASCAR
- 4) NAMIBIE
- 5) MALI

TABLEAU N° IV
ARRIERES DES CONTRIBUTIONS ANNUELLES DES ETATS MEMBRES
au 30 septembre 2024- en dollars US

Etats Membres	Exercice 2008/2009	Exercice 2009/2010	Exercice 2010/2011	Exercice 2011/2012	Exercice 2012/2013	Exercice 2013/2014	Exercice 2014/2015	Exercice 2015/2016	Exercice 2016/2017	Exercice 2017/2018	Exercice 2018/2019	Exercice 2019/2020	Exercice 2020/2021	Exercice 2021/2022	Exercice 2022/2023	Exercice 2023/2024	TOTAL
ALGERIE	0,00	0,00	0,00	0,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	514 080,00
ANGOLA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20160,00	20160,00	20160,00	60 480,00
BENIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
BURKINA FASO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10080,00	10 080,00
BURUNDI	0,00	0,00	0,00	0,00	3756,45	0,00	0,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	94 476,45
CAMEROUN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
CAP VERT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
CONGO	0,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	151 200,00
COTE D'IVOIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30240,00	30240,00	30240,00	90 720,00
DJIBOUTI	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	161 280,00
GABON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	60 480,00
GAMBIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7602,49	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	98 322,49
GHANA	0,00	0,00	0,00	0,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	362 880,00
G. BISSAU	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	161 280,00
G. CONAKRY	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	161 280,00
G. EQUATORIALE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10080,00	10080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 160,00
I. MAURICES	10080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 080,00
LIBERIA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	80 640,00
LYBIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28856,40	42840,00	0,00	0,00	0,00	42840,00	42840,00	157 376,40
MADAGASCAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
MALI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
MAROC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
MAURITANIE	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	0,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	151 200,00
NIGER	0,00	0,00	0,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	131 040,00
NIGERIA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	42840,00	471 240,00
NAMIBIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-
RCA	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	161 280,00
RDC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	211 680,00
SAO TOME & P	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	161 280,00
SENEGAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20160,00	20160,00	20160,00	20160,00	80 640,00
SIERRA LEONE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	80 640,00
SOMALIE	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	161 280,00
SOUDAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	241 920,00
S. AFRICA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 840,00
SWAZILAND	10080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 080,00
TCHAD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	10080,00	110 880,00
TOGO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10080,00	10080,00	10080,00	30 240,00
TUNISIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20160,00	20 160,00
ZAMBIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	30240,00	332 640,00
ZIMBABWE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20160,00	20160,00	40 320,00
Total \$US	90 720,00	80 640,00	80 640,00	90 720,00	157 476,45	257 040,00	264 642,49	267 120,00	360 360,00	376 616,40	400 680,00	357 840,00	378 000,00	438 480,00	501 480,00	531 720,00	4 634 175,34

DEPENSES

D'une façon générale, les dépenses de ce budget reflètent les limitations imposées par les recettes prévues. Les dépenses du budget ont dû être réduites à cause de la non-régularité des paiements des contributions par les Etats membres, malgré les différentes décisions de l'Honorable Conseil d'Administration d'effacer les dettes. **Nous tenons à remercier le Gouvernements du Maroc pour le détachement d'un fonctionnaire (le Contrôleur financier), constituant une grande contribution au travail du Centre, ainsi que les Gouvernements des Etats membres qui paient régulièrement leurs contributions.**

Les dépenses du budget sont divisées en 2 sections :

Section I : les dépenses de fonctionnement, qui comprennent les dépenses du personnel, les frais généraux, les activités scientifiques et le règlement de dettes.

Section II : les opérations en capital qui comprennent l'équipement et matériel informatique.

Ci-après les dépenses prévues dans ce budget :

Chapitre VI.	Frais du Personnel	1.365.146\$US
Chapitre VII.	Frais Généraux	284.500\$US
Chapitre VIII.	Réunions Statutaires et autres	80.204\$US
Chapitre IX.	Activités Scientifiques	450.000\$US
Chapitre X.	Règlements des dettes	415.266\$US
Chapitre XI.	Achat Equipement	50.000\$US
Chapitre XII.	Achat Matériel de Bureau et informatique	50.000\$US
Chapitre XIII.	Achat Matériel d'interprétation	100.000\$US
Chapitre XIV.	Achat Véhicule	<u>100.000\$US</u>

TOTAL:	2.895.116\$US
---------------	----------------------

ETAT RECAPITULATIF DES DEPENSES DU BUDGET 2024-2025				
CHAPITRE	INTITULE			Montant Budget en \$US
	SECTION I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
VI	DEPENSES DU PERSONNEL			1 365 146
VII	FRAIS GENERAUX			284 500
VIII	REUNIONS STATUTAIRES ET AUTRES			80 204
IX	ACTIVITES SCIENTIFIQUES			450 000
X	DETTES			415 266
	TOTAL SECTION I			2 595 116
	SECTION II - OPERATIONS EN CAPITAL			
XI	Achat équipement			50 000
XII	Achat matériel informatique			50 000
XIII	Achat matériel d'interprétation			100 000
XIV	Achat véhicule			100 000
	TOTAL SECTION II			300 000
	TOTAL GENERAL \$US :			2 895 116

SECTION I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
PREVISIONS						
	PREVISIONS TOTALES EN DOLLARS US					
	Paragraphe	Article	Chapitre	Prg. modifié	Art. modifié	Ch. modifié
CHAPITRE VI - DEPENSES DU PERSONNEL						
Article 1 : Traitements et salaires (Annexe I)						
Parag. 1 : Traitements du Directeur Général	84 582			84 582		
Parag. 2 : Traitements de la Catégorie Professionnelle	162 112			273 550		
Parag. 3 : Traitements des Services Généraux	88 894			94 212		
Parag. 4 : Traitements de la Maintenance	6 720			10 800		
Parag. 5 : Points focaux du CAFRAD	10 000			30 000		
		352 308			493 144	
Article 2 : Indemnités et allocations						
Parag. 1 : Allocations familiales (Annexe I)	6 246			13 091		
Parag. 2 : Allocations Congés aux foyers (Annexe II)	1 500			-		
Parag. 3 : Indemnités d'expatriation (Annexe I)	18 693			31 197		
Parag. 4 : Primes linguistiques (Annexe I)	-					
Parag. 5 : Indemnités heures supplémentaires	3 500			8 000		
Parag. 6 : Indemnités de 1ère Installation	15 000			30 000		
Parag. 7 : Indemnités de représentation	2 500			2 500		
Parag. 8 : Indemnités de logement	7 000			7 000		
Parag. 9 : Indemnités de fin de service (Annexe III)	53 000			50 000		
Parag. 10 : Indemnités d'études	1 500			5 000		
Parag. 11 : Autres Indemnités éventuelles (indemnités forfaitaires de déménagement 1800\$ * 9prs et indemnisation du personnel qui ne peut pas déménager, etc)	500			30 000		

	PREVISIONS TOTALES EN DOLLARS US					
	Paragraphe	Article	Chapitre	Prg. modifié	Art. modifié	Ch. modifié
Parag. 12 : Indemnités accordées au Personnel détaché par les Pays Africains et autres						
1) Contrôleur financier : 6.057\$US	6 057	115 496		6 057	182 845	
Article 3 : Charges sociales afférant au Personnel						
Parag. 1 : Assurance maladie et décès (CNSS)	40 000			100 000		
Parag. 2 : Assurance retraite (CIMR)	30 000			150 000		
Parag. 3 : Visites médicales, premiers soins en cas d'accident de travail et produits pharmaceutiques...	1 000			5 000		
		71 000			255 000	
Article 4 : Déplacements et missions à l'intérieur du Pays Siège						
Parag. 1 : Directeur Général						
Moyenne : 50 missions						
Per diem : MAD2460+40% $\times$ 5j. $\times$ 50 m. = MAD. 861.000						
Transport : MAD 410 $\times$ 50 m. = <u>MAD. 20.500</u>						
MAD. 881.500	5 000			87 190		
Parag. 2 : Personnel Professionnel						
Moyenne : 50 missions						
Per diem : MAD 2500+15% $\times$ 5j. $\times$ 50 m = MAD. 718.750						
Transport et autres : MAD 410 $\times$ 16 m.= <u>MAD. 20.500</u>						
MAD. 739.250	3 117			73 120		
Parag. 3 : Personnel non professionnel						
Moyenne : 50 missions						
Per diem : MAD2500 $\times$ 5j. $\times$ 50 m. = MAD. 625.000						
Transport et autres : MAD 410 $\times$ 50 m. = <u>MAD. 20.500</u>						
MAD. 645.500	4 569	12 686		63 847	224 157	
Article 5 : Déplacements et missions hors Pays Siège						
Parag. 1 : Directeur Général (20 Missions de contact auprès des Etats Membres, participations aux activités : Frais afférents aux voyages : assurance, visas...)	7 000			80 000		
Parag. 2 : Personnel Professionnel (Participation aux activités internationales - Frais afférents aux voyages : assurance, visas...	4 000			50 000		
Parag. 3 : Personnel Non - Professionnel (Frais afférents aux voyages : assurance, visas...	3 000	14 000		50 000	180 000	
Article 6 : Frais de formation/Perfectionnement du Personnel	1 000	1 000		30 000	30 000	
			566 490			1 365 146

	PREVISIONS TOTALES EN DOLLARS US					
	Paragraphe	Article	Chapitre	Prg. modifié	Art. modifié	Ch. modifié
CHAPITRE VII - FRAIS GENERAUX						
Article 1 : Fonctionnement du Parc automobile						
Parag. 1 : Carburants et lubrifiants	1 000			5 000		
Parag. 2 : Entretien et réparations						
Frais révision, vidange, pièces de rechange, etc...	500			3 000		
Parag. 3 : Assurance véhicules	1 000			3 000		
Parag. 4 : Location parking pour le matériel roulant	500			3 000		
Parag. 5 : Location véhicules	1 500			5 000		
		4 500			19 000	
Article 2 : Frais de télécommunications et d'affranchissement						
Parag. 1 : Affranchissement courrier						
Abonnement boîte postale et consommation machine à affranchir	2 500			3 000		
Parag. 2 : GSM et Internet mobile (lignes mobiles)	2 000			2 000		
Parag. 3 : Téléphone et Téléfax (lignes fixes)	1 000			1 000		
Parag. 4 : Fibre Optique et Internet	1 000			1 000		
Parag.5 : Hébergement site internet, configuration du domaine, Assistance technique des logiciels et autres	2 500			5 000		
		9 000			12 000	
Article 3 : Aménagement et entretien du bâtiment						
Parag. 1 : Produits d'entretien						
	500			5 000		
Parag. 2 : Entretien du bâtiment	3 000			15 000		
Parag. 3 : Eclairage						
Consommation annuelle moyenne						
MAD 1500x12 m = 18.000MAD	1 780			4 000		
Parag. 4 : Eau						
MAD 1000x12m = 12000MAD	600	5 880		3 000	27 000	
Article 4 : Entretien et réparation mobilier et matériel de bureau						
Parag. 1 : Entretien, confection et réparation						
Confection d'étagères, armoires.....	500			1 500		
Parag. 2 : Entretien et réparation matériel et mobilier de bureau (Matériel informatique, photocopieurs, ordinateurs, fax...)	500			1 500		
(Annexe IV)						
Parag. 3 : Location matériel et équipement de bureau (Equipelement matériel d'interprétation...)	500	1 500		1 500	4 500	

	PREVISIONS TOTALES EN DOLLARS US					
	Paragraphe	Article	Chapitre	Prg. modifié	Art. modifié	Ch. modifié
Article 5 : Frais financiers						
Parag. 1 : Commissions et frais bancaires						
Prévision de l'exercice précédent maintenu en raison de l'augmentation des services rendus par la BMCE Z.F.	8 000			15 000		
Parag. 2 : Pertes de change						
Poste difficile à prévoir du fait de la variaton du taux du dollar	15 000	23 000		20 000	35 000	
Article 6 : Impression, insertion, publication, traduction, reliure, communication et Publicité						
Parag. 1 : Impression, insertion et reliure						
Documents divers : bibliographies, recueils, index, monographies...	2 000			4 000		
Parag. 2 : Publications						
1) Cahiers Africains 2.000\$US						
2) Etudes et documents 1.500\$US						
3) Autres 1.500\$US						
	5 000			5 000		
Parag. 3 : Traduction	2 000			5 000		
Parag. 4 : Communication et Publicité	1 000	10 000		10 000	24 000	
Article 7 : Cotisations, abonnements, frais de documentation						
Parag. 1 : Abonnement aux institutions internationales	2 000			3 000		
Parag. 2 : Abonnement aux Revues	1 000			2 000		
Parag. 3 : Frais de documentation et information	1 000			1 000		
		4 000			6 000	
Article 8 : Fournitures de bureau		8 000			15 000	
Article 9 : Fournitures informatiques		8 000			15 000	
Article 10 : Honoraires consultants, experts, avocats, Commissaires aux comptes et autres		5 000			20 000	
Article 11 : Frais de représentation et d'accueil						
Parag. 1 : Frais d'hôtellerie, restaurant et transport	1 000			5 000		
Parag. 2 : Achat cadeaux	1 000			5 000		
Parag. 3 : Frais photos et vidéo films	1 000			2 000		
		3 000			12 000	
Article 12 : Provisions pour paiement taxes et autres en relation avec l'exécution des budgets Donateurs qui ne supportent pas ces dépenses.		500			15 000	

	PREVISIONS TOTALES EN DOLLARS US					
	Paragraphe	Article	Chapitre	Prg. modifié	Art. modifié	Ch. modifié
Article 13 : Autres frais et imprévus						
Nécessité de maintenir cette rubrique pour toutes les autres dépenses pouvant survenir au courant de l'exécution du budget		500	82 880		80 000	284 500
CHAPITRE VIII - REUNIONS STATUTAIRES ET AUTRES						
Article 1 : Conseil d'Administration						
parag 1: Session extraordinaire du Conseil 2024/2025						
- Interprètes, traducteurs, commissaire aux comptes et autres:						
- Transport du matériel 2.000\$US						
- Déplacement du personnel: 410dh x 8p = 3280dh 325\$US						
- Per diem: 2500dh x 2j x 8p = 40.000dh 3.957\$US						
- frais d'interprétariat : 15.000\$US						
- Divers 5.000\$US				26 282		
parag 2: Conseil 2024/2025						
- Interprètes, traducteurs, commissaire aux comptes et autres:						
- Frais d'interprétariat 15.000\$US						
- Transports du matériel 2.000\$US						
- Honoraires : 6000dh x 2j x 4p = 48.000dh 4.747\$US						
- Per diem : 2500dh x 4j x 8p = 80000dh 7.912\$US						
- Divers 5.000\$US						
	13 843			34 659		
		13 843			60 941	
Article 2 : Conseil Scientifique						
- hébergement: 300\$ x 3j x 6p 5400\$US						
- billet d'avion : 2500\$ x 6 1500\$US						
- honoraires : 1000\$ x 6p 6000\$US						
- Frais divers (pause café et autres): 3000\$US				15 900	15 900	
Article 3 : Comités Exécutifs						
- Pauses café :				2 363		
- Frais divers :				1 000		
			13 843		3 363	
						80 204
CHAPITRE IX - ACTIVITES SCIENTIFIQUES						
Article 1 : Activités de renforcement des capacités/Cours de Formation Certifiantes et Spécialisées/études et recherches /services de consultation/conseils (Tableau A)		124 000			400 000	
Article 2 : Participation du CAFRAD aux différents projets avec les partenaires		0			0	
			124 000			450 000
CHAPITRE X - REGLEMENT DES DETTES (ANNEXE V)			500 000		415 266	415 266

TOTAL SECTION I

2 595 116

SECTION II - OPERATIONS EN CAPITAL						
	PREVISIONS TOTALES EN DOLLARS US					
	Paragraphe	Article	Chapitre	Prg. modifié	Art. modifié	Ch. modifié
CHAPITRE XI - ACHAT EQUIPEMENT, MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU			5 000			50 000
CHAPITRE XII - ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE			5 000			50 000
CHAPITRE XIII - ACHAT MATERIEL D'INTERPRETATION			5 000			100 000
CHAPITRE XIV - ACHAT VEHICULE			5 000			100 000
TOTAL SECTION II			300 000	\$US		
TOTAL GENERAL			2 895 116	\$US		

ETAT RECAPITULATIF DES PREVISIONS : SALAIRES, INDEMNITES ET ALLOCATIONS (en \$US) 2024/2025

ANNEXE I

DESIGNATION	Salaires de base	Allocations fam.	Indemn. Expatriation	Ind. Déménag
Directeur Général	84 582,00	2 279,47	10572,75	
Catégorie professionnelle				
- Chef de cabinet du DG, à recruter PC.5/1	35684,02	1193,08	4460,50	
- Expert en administration publique et gouvernance à recruter PC4/1	29279,83	1193,08	3659,98	
- Expert en gestion des RH et formation continue, à recruter PC3/1	24338,74	830,95	3042,34	
- Expert en recherche scientifique à recruter PC2/1	20015,73	830,95	2501,97	
- Expert en conseil et consulting PC2/1	20015,73	830,95	2501,97	
- Expert en communication multimédia à recruter PC1/1	15643,85	830,95	1955,48	
- Spécialiste en gestion financière à recruter PC2/1	20015,73	830,95	2501,97	
- Assistante, communication et relation publique PC.1/4	17424,73	0,00		2 000,00
- Assistante, Direction Générale PC.2/5	22449,60	1086,39		2 000,00
- Assistante, Formation et Recherche PC.1/10	20794,44	0,00		2 000,00
- Assistante, Publications PC.2/10	25438,71	362,13		2 000,00
- Responsable de l'Administration et Finances PC.2/5	22449,60	1193,08		
Sous total	273550,71	9182,51	20624,20	8 000,00
Catégorie des Services Généraux				
- Responsable administratif G.7/10	17557,43			2 000,00
- Agent comptable G.5/6	11523,36			2 000,00
- Secrétaire (Formation et Perfectionnement) G7/10	17557,43			2 000,00
- Assistant en technologie de l'information G.5/5	11167,21			2 000,00
- Agent chargé du Bureau d'ordre / Protocole G.5/5	11167,21	879,50		2 000,00
- Secrétaire de direction spécialiste de la digitalisation à recruter G4/1	8125,73			
- Agent Intendance/Maintenance/Chauffeur (à recruter) G.3/1	7071,16	375,08		
- Secrétaire ou chauffeur à recruter G2/7	6201,68	375,08		
- Personnel occasionnel (séminaires, préparation des projets.....) à recruter	3841,12			
Sous total	94212,33	1629,66	0,00	10 000,00
Catégorie de la Maintenance				
- Femme de ménage : 4500DHX12mois=54000,00DH	5400,00			
- Agent de sécurité : 4500DH x 12m = 54000,00DH	5400,00			
Sous total	10800,00	0,00	0,00	
Total Général	463 145,04	13 091,64	31 196,95	18 000,00

16.

ANNEXE II

**CONGES DANS LES FOYERS
(Article 99 du Statut du Personnel)**

- Directeur général	- \$US
---------------------	--------

ANNEXE III

INDEMNITES DE FIN DE SERVICE

- Prévision pour les départs éventuels des membres du Personnel du centre	50 000,00 \$US
--	----------------

ANNEXE IV

ENTRETIEN ET REPARATION DU MATERIAL

- Entretien matériel informatique.....	750,00 \$US
- Entretien photocopieurs...	<u>750,00 \$US</u>
TOTAL	1 500,00 \$US

ETAT DES ARRIERES A PAYER AU 30/09/2024

BENEFICIAIRES	Montant des dettes		TOTAL EN \$US	TAUX DE CHANGE
	payable en DH	payable en \$		
DEPENSES DU PERSONNEL				
- Salaires du personnel du Centre	1 666 594,94		166 659,49	1 \$US =10,00 DH
- Reliquat sur mission du personnel	81 954,00	17 615,45	25 721,65	1 \$US =10,11 DH
- CIMR (retraite: Part patronal et salariale)	850 313,09		84 106,14	1 \$US =10,11 DH
- Indemnité de fin de service (Zoubir TS.)	219 111,00		21 911,10	1 \$US =10,00 DH
- Congé au foyer Emmanuel 20/21		1 333,92	1 333,92	
- Indemnité de fin de service Emmanuel O.		7 711,56	7 711,56	
- Indemnité de fin de service S.M. Mouandjo		52 923,90	52 923,90	1 \$US =10,00 DH
FRAIS GENERAUX				1 \$US = 10,11 DH
- Nord Events	190 830,00		18 875,37	
- Calypso Tour	227 012,00		22 454,20	
- M. G. Ngoulakia, personne ressource		500,00	500,00	
- Otis Maroc	3 670,04		363,01	
- Cabinet Raissouli, interprete	8 000,00		791,30	
- Sadik Bureau, papeterie	5 940,00		587,54	
- Prof. Egbewe, personne ressource		972,00	972,00	
- WALI, remboursement GSM	8 649,49		855,54	
- ASM Clean Sarl	39 600,00		3 916,91	
- North Star Services	46 080,00		4 557,86	
- AIEIA		1025,00	1 025,00	
TOTAL	3 347 754,56	81 056,83	415 266,50	

Programmes d'activités à valeur ajoutée pour les États membres

Programme de rénovation et d'amélioration de la gouvernance du CAFRAD	CAFRAD	Partenaires	TOTAL	Droits d'inscription consultation et autres
1) Organisation d'une tournée de mobilisation et de remobilisation des Etats membres ainsi que de vulgarisation du CAFRAD partout en Afrique	20 000	5 000	25 000	
2) Organisation d'une table ronde des partenaires du CAFRAD	10 000	15 000	25 000	
3) Élaboration du plan stratégique quadriennal 2025-2028	10 000	8 000	18 000	
4) Refonte des textes fondamentaux du CAFRAD	10 000	30 000	40 000	
5) Élaboration du code de déontologie et d'éthique du personnel du CAFRAD	10 000	10 000	20 000	
6) Élaboration du plan de mobilisation de personnel de qualité scientifique éprouvée et une politique efficace de gestion des ressources humaines	10 000	15 000	25 000	
7) Elaboration du manuel de procédure administrative, financière, comptable et technique au CAFRAD	15 000	20 000	35 000	
8) L'organisation du colloque des 60 ans d'existence du CAFRAD	20 000	10 000	30 000	
9) Elaboration du plan/stratégie de communication du CAFRAD	10 000	10 000	20 000	

10) Réhabilitation du site web du CAFRAD	10 000	15 000	25 000	
11) Projet de numérisation des archives et documents	10 000	10 000	20 000	
12) Elaboration du rapport annuel de performance du CAFRAD	10 000	10 000	20 000	
Programme de Formation Continue				
Programme de Formation certifiante ou qualifiante				
1) Conférence Panafricaine des Ministres de la Fonction Publique (CPMFP) et/ou de la Réforme de l'Administration publique : les efforts de transformations des Administrations publiques africaines dans un contexte mondial marqué par les révolutions industrielles	15 000	20 000	35 000	
2) Conférence panafricaine des Secrétaires généraux et Directeurs des ressources humaines des ministères et institutions de l'Etat : la gestion des ressources humaines dans les Administrations publiques africaines à l'heure des grandes mutations internationales	20 000	10 000	30 000	
3) Forum Africa-China Governance Summit sur la gouvernance	20 000	10 000	30 000	
4) 16ème forum panafricain ministériel sur la modernisation de l'Administration publique et des Institutions de l'Etat (suivie de la 60ème session du Conseil d'Administration du CAFRAD : la place du leadership dans l'implémentation de la gouvernance publique responsable à la lumière de la poursuite des ODD et de l'émergence des pays africains	10 000	15 000	25 000	
5) Conférence de la femme en Afrique : rôle de la femme africaine dans la construction et la consolidation des dynamiques de progrès à la lumière des principes et valeurs de la gouvernance publique responsable (GPR) et de la poursuite des ODD	15 000	10 000	25 000	
6) Conférence panafricaine des présidents des cours des comptes : Les stratégies nationales de prévention des atteintes à la fortune publique en Afrique à la lumière des principes et valeurs de la gouvernance publique responsable (GPR) et de la poursuite des ODD	10 000	10 000	20 000	
7) Séminaire des forces de sécurité et de défense : Coproduction de la sécurité humaine et globale	20 000	10 000	30 000	

8) Séminaire des femmes et hommes d'affaires : Les dirigeants d'entreprise : Du Devoir de vigilance des entreprises à B-corp : « 'Benefit for All' » en Afrique : les nouveaux outils de l'évaluation d'impact environnemental et social	15 000	10 000	25 000	
9) Cours : Cybersécurité des organisations : sécurité de l'information (CISSP) et sécurité des infrastructures réseaux (CEH)	10 000	10 000	20 000	
10) Cours : Motivation des ressources humaines dans le secteur public : outils d'attractivité et de fidélisation des talents au service d'une Administration publique performante	20 000	10 000	30 000	
Programme de Formation continue diplômante				
Préparation des modalités de déroulement de la formation continue diplômante	5 000		5 000	
Programme de recherche scientifique				
1) Publication du rapport annuel sur l'état de l'administration publique en Afrique	10 000		10 000	
2) Publication de la revue les cahiers d'administration publique	10 000		10 000	
3) Publication de bulletin électronique d'information	10 000		10 000	
4) Programmes de recherche thématique (voir la feuille de route)	10 000		10 000	
Programmes d'accompagnements des ENA ou instituts de formation administrative, diplomatique et de gouvernance				
1) Conférence des Écoles nationales d'Administration (ENA) sur l'Evaluation des politiques de formation à la lumière des transformations globales, digitales, intelligentes et durables des administrations publiques africaines	5 000	5 000	10 000	
2) Conférence des écoles et instituts de formation aux métiers diplomatie : évaluation et défis des politiques de formation dans les écoles et instituts de formation aux métiers de la nouvelle diplomatie en Afrique à l'heure des grands changements à l'échelle internationale	5 000	5 000	10 000	

Programme CAFRAD Consulting Group				
1) Mise en place du CAFRAD consulting Group	7 500		7500	
2) Accompagnement des États membres dans la conduite des reformes, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques	7 500		7500	
Programme de rayonnement africain et mondial du CAFRAD				
1) Etablissement des partenariats et renforcement du Soft & Smart Power du CAFRAD	10 000	5 000	15 000	
2) Etablissement d'un Bureau CAFRAD dans les ministères de la Fonction publique	10 000	5 000	15 000	
3) Organisation des activités partout en Afrique et en dehors de l'Afrique	10 000	5 000	15 000	
4) Participation à des activités organisées par d'autres organisations politiques, scientifiques, techniques et diplomatiques	10 000	5 000	15 000	
5) Etablissement des contacts avec l'Union africaine et des Communautés économiques régionales	10 000	5 000	15 000	
6) Institutionnalisation du Goupe d'appui au rayonnement international du CAFRAD	10 000	5 000	15 000	
7) Elaboration d'un politique de remobilisation des États membres et d'adhésion des États africains non membres	10 000	5 000	15 000	
8) Étude des possibilités d'établissement des représentations régionales en Afrique et hors Afrique	10 000	5 000	15 000	
TOTAL GENERAL	450 000	323 000	773 000	

NB : Les droits d'inscription aux formations certifiantes payantes sont de 600\$ US par participant.

Nous espérons à chaque formation certifiantes au moins 20 et au plus 40 participants.

Les droits de délivrance des certificats de participation aux webinaires sont fixés à 50 \$ US.

Les droits d'inscription aux formations continues diplômantes seront fixés ultérieurement.

